

# Comment protéger vos ados des contenus choquants

## Le saviez-vous ?

Sur les réseaux sociaux ou en surfant sur Internet, vos enfants peuvent être choqués par certains contenus :

**images violentes ou sexuelles, propos haineux...**

- Sur Internet, et parfois sans le chercher, on peut se retrouver confronté à des contenus pornographiques, violents, haineux... Ces contenus peuvent être **traumatisants** pour votre enfant, quel que soit son âge.
- Il arrive parfois de tomber sur des **contenus racistes, sexistes, antisémites ou homophobes** dans son **fil d'actualité** ou dans **des commentaires**.
- Les **suggestions automatiques** de contenus sur les plateformes vidéo, peuvent pousser des contenus choquants, même si on ne les a pas cherchés.

## Que dit la loi ?

- Les sites qui donnent accès à des contenus pornographiques à des mineurs sur la simple déclaration d'avoir plus de 18 ans risquent 3 ans d'emprisonnement et 75000 euros d'amende (article 227-24 du code pénal).
- L'incitation à la violence, à la discrimination, à la haine, au terrorisme et à l'apologie de crimes contre l'humanité **sont interdits** et punies par la loi.
- Tenir des propos haineux, discriminant envers un individu ou un groupe d'individus en raison de son orientation sexuelle, ses origines, sa religion est puni par la loi. Ces faits sont passibles d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. (Article 24 de la loi du 29 juillet 1881).

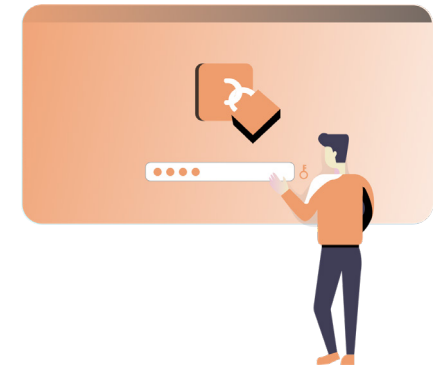


## COMMENT FAIRE ?

Si l'on est confronté à des contenus choquants sur Internet ou ses réseaux sociaux,

**voici ce qu'il est possible de faire :**

- Si une personne est insultante ou tient des propos haineux, racistes..., le compte de cet individu est à signaler immédiatement. Tous les réseaux sociaux proposent des boutons de signalement.
- **Ne jamais publier, aimer, ou partager des contenus haineux :** racistes, sexistes, homophobes... Chaque internaute est responsable de ses actions sur Internet !
- **Le site [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)** permet de signaler anonymement les contenus choquants et illicites.
- Contrôle parental, bloqueur de publicité... Ces outils peuvent vous aider à protéger vos enfants des contenus choquants, mais l'écoute et le dialogue avec votre adolescent restent la meilleure façon d'aborder ces problématiques.



## Pour en parler avec vos ados...

On a tous une sensibilité différente et on peut être choqué par des contenus à tout âge. Si votre enfant est choqué par ce qu'il lit ou voit sur ses réseaux, il est important qu'il sente qu'il peut se confier à vous. Expliquez-lui que vous êtes là pour le protéger, qu'il doit vous en parler. Il faut être disponible pour l'écouter, ne pas le culpabiliser et lui dire qu'il n'y a aucune honte à être choqué.

## A regarder ensemble :



**Contrôle parental, à quoi ça sert ?**